

## 14 juillet : les dix secrets de la Marseillaise

**Hymne national depuis la Révolution, la chanson patriotique a connu bien des avatars et des récupérations... Retour sur les dix secrets de son histoire.**

*PAR MARC FOURNY*

### **Née dans les vapeurs d'alcool**

Au printemps 1792, la France entre en guerre contre l'Autriche, il faut galvaniser les troupes. Le maire de Strasbourg, le baron de Dietrich, réunit plusieurs officiers et mondains pour une soirée d'adieux où l'on porte toast sur toast. Il demande soudain au jeune capitaine Rouget de Lisle, fou de musique, de composer un air entraînant pour galvaniser le cœur des soldats. Impossible de se récuser, l'officier doit se mettre rapidement au travail...

### **Écrit à plusieurs mains**

Rouget de Lisle planche sur le projet, notamment à partir de l'affiche placardée par le maire dans les rues de Strasbourg : « Aux armes, citoyens ! L'étendard de la guerre est déployé, le signal est donné... Qu'ils tremblent, ces despotes couronnés. Marchons ! » Ses talents de compositeur étant limités, on suppose qu'il a obtenu l'aide d'autres musiciens, dont l'épouse du maire, Mme de Dietrich, qui joue du clavecin. Il aurait pu s'inspirer également de quelques mélodies du 25e concerto pour piano de Mozart, un comble puisqu'on part combattre justement le Saint-Empire romain-germanique où ce dernier a vu le jour !

### **OPA des Marseillais**

Joué pour la première fois à Strasbourg, le « Chant de guerre de l'armée du Rhin » est rapidement recopié. Un délégué de Montpellier le chante aux volontaires marseillais, qui l'adoptent immédiatement. Ils montent à Paris en le chantant à tue-tête pendant l'été 1792, si bien qu'il est rapidement connu comme l'hymne des Marseillais, vite baptisé la Marseillaise. Les Parisiens la recopient, arrangent sans doute une nouvelle fois sa mélodie, avant de l'adopter comme chant national en 1795.

### **Oubliée sous l'Empire**

Napoléon n'aimait pas la Marseillaise, sans doute se rappelait-il qu'on l'avait chantée lors de la prise sanglante des Tuileries, en août 1792, quand le roi fut chassé de son palais. Il préfère nettement « La Victoire en chantant », composé également sous la Révolution, qui devient l'hymne national du Premier Empire. Elle est également interdite avec le retour des frères de Louis XVI sur le trône (Louis XVIII et Charles X), puis revient un temps sous Louis-Philippe, avant de disparaître à nouveau sous Napoléon III.

### **Rouget de Lisle ruiné**

Son tube lui a échappé... Le compositeur est même emprisonné sous la Terreur, mais échappe de justesse à la guillotine. L'Assemblée, reconnaissante, lui offrira deux violons pour sa composition nationale. Sous la Restauration, Rouget de Lisle retourne sa veste et écrit un hymne royaliste. Puis il vit d'expédients, à moitié ruiné, à tel point qu'il est emprisonné un temps pour dettes. Le roi Louis-Philippe lui accordera une pension pour qu'il finisse ses jours décevantement à Choisy.

### **Hymne officiel**

Il faut attendre la IIIe République, en 1879, pour que la Marseillaise redevienne officiellement l'hymne de la France. La mélodie est plusieurs fois remaniée, le chant est appris à l'école dès le début du XXe siècle, puis à nouveau à la Libération, en 1944. À son arrivée au pouvoir, en 1974, le président Giscard d'Estaing fait modifier son interprétation, en ralentissant légèrement la cadence, sans toucher aux paroles.

### **Quel « sang impur » ?**

À l'heure du politiquement correct, son refrain n'en finit pas de faire polémique, notamment le fameux : « Qu'un sang impur abreuve nos sillons ! » Ce « sang impur » peut désigner celui des ennemis de la Révolution, le sang des tyrans, par exemple. Mais certains historiens soulignent qu'il peut s'agir aussi des défenseurs de la liberté, qui ne sont pas « du sang » pur, à savoir de sang noble : ces « impurs », issus du peuple, seraient ainsi prêts à verser leur sang sur la terre de France pour la défense de la liberté... À chacun sa version.

### **Le chant des bolcheviks**

Ses accents révolutionnaires et séditions ont très vite séduit les courants extrémistes. On chante « la Marseillaise » lors de la Commune de Paris, au printemps 1871, quand on brise par exemple la colonne Vendôme, ou encore lors des premières émeutes en Russie, celles des marins du cuirassé Potemkine en 1905 ou lors de la Révolution russe, en 1917. Sa version russe, très populaire, finit par être supplantée par l'Internationale dès 1918.

## **Parodies**

On ne compte plus les imitations qui utilisent la mélodie pour défendre une cause : « La Marseillaise anticléricale » (Expulsons l'horrible tonsure/Hors de France, les malfaiteurs !), « La Marseillaise des femmes » (allons il faut que ça finisse/Messieurs, votre règne est passé !), etc. On peut ajouter également « La Bordelaise » de Guy Béart, qui dénonce la manie réglementaire en France : « Allons enfants de la panique, le jour futoir est arrivé/Contre nous de la République, le fatras des lois est levé/Entendez-vous dans nos campagnes mugir tous ces alinéas... »

## **Les opposants**

La dernière sortie de Lambert Wilson a rappelé qu'un certain nombre de nos compatriotes souhaitent modifier l'hymne national. « Je suis extrêmement énervé que personne ne dise qu'il est temps de changer les paroles de la Marseillaise qui sont d'un autre temps », déclarait récemment l'acteur. Hier, l'abbé Pierre ou Théodore Monod, aujourd'hui Michel Serres, Christine Boutin, ou Bernard-Henri Lévy, tous jugent que les images ou les idées véhiculées par le chant national sont dépassées, voire grotesques ou ridicules. Le débat est ouvert.

## **SOURCE**

[http://www.lepoint.fr/societe/14-juillet-les-dix-secrets-de-la-marseillaise-14-07-2015-1944226\\_23.php?M\\_BT=690015844640#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Mi-journee\]-20150714](http://www.lepoint.fr/societe/14-juillet-les-dix-secrets-de-la-marseillaise-14-07-2015-1944226_23.php?M_BT=690015844640#xtor=EPR-6-[Newsletter-Mi-journee]-20150714)